



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

plan Loire Grandeur Nature

Question écrite n° 128988

Texte de la question

M. Didier Gonzales attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la convocation de l'atelier international du grand Paris afin de réfléchir à l'avenir du plateau d'Orly, aujourd'hui occupé par une plateforme aéroportuaire. Cette dernière est enclavée dans un tissu urbain dense et pré existant à l'aéroport. Elle fait donc l'objet d'un plafonnement de son trafic, ce qui ne lui permettra pas de répondre à la hausse prévue du transport aérien. Son transfert vers un site moins nuisant est une solution avantageuse du point de vue environnemental, pour les 500 000 riverains survolés, mais aussi en termes d'aménagement du territoire et d'attractivité économique. Cette solution est aujourd'hui au cœur des débats de la commission stratégique sur l'avenir d'Orly. Les travaux de cette commission seront complets quand ses membres pourront disposer d'une vision alternative pour l'aménagement de ce territoire. Aussi il souhaite savoir quand seront mis à contribution les architectes du grand Paris pour imaginer toutes les perspectives d'avenir d'Orly, y compris celles alternatives à l'aérien.

Données clés

Auteur : [M. Didier Gonzales](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128988

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1771

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)